

# Le Club Locatif

## la Voile comme vous le voulez



### Yacht Club de La Grande Motte

Esplanade Jean Baume 34280 La Grande Motte

Tel : 04 67 56 19 10 e-mail : [ycgm@ycgm.fr](mailto:ycgm@ycgm.fr)



- ◆ Le club locatif permet une pratique occasionnelle et autonome ou encadrée pour des personnes adultes non propriétaires de bateau ou de planche, disposant des compétences minimales requises. Le club permet à ces pratiquants de s'intégrer dans des activités « sport club » (entraînement à la régata club) et « découverte » (raids).
- ◆ Conditions d'accès : être membre du club et évoluer à niveau 2 validé depuis moins de 5 ans dans une Ecole Française de voile.
- ◆ Activité accessible du 2<sup>ème</sup> WE de mars au dernier de novembre, le samedi après-midi et le dimanche matin et après-midi. Tous les jours dès que le Point Plage est ouvert (juin - août) pour les navigations libres, selon disponibilité du matériel.
- ◆ Les supports : paddle, planche à voile, Laser, catamaran, Surprise
- ◆ Les activités : navigations libres surveillées, cours, participation aux activités clubs selon niveau (entraînements, régates, raids...)

# YCGM – Le Club Locatif

Activités Club Locatif				
Navigation Libre Surveillée	Supports	Durée	Nbre de tickets	
Par Support	Paddle	1H00	1	
	PAV (tout modèle)	1H30	2	
	Laser	2H00	3	
	Cata standard (sans spi)	3H00	8	
	Cata performance (spi)	3H00	12	
	Surprise	3H00	16	
	Surprise	1J	24	
Cours	Supports	Durée	Nbre de tickets	Participants mini / cours
Par personne, matériel inclus	PAV	2H00	3	8
	Cata - dériveur	3H00	5	10
	Sport boat (Surprise)	3H00	6	4

**Les cours** : 1 créneau de cours par WE et par support du 1er WE de septembre au dernier de novembre et du 2<sup>ème</sup> de mars au dernier d'avril, soit 20 cours par saison et par support.

**Les navigations libres** : surveillance assurée sur zone définie, participation aux entraînements sport club (sur invitation en fonction du niveau), raids et participation aux régates club (en fonction du niveau, inscriptions non incluses, calendrier limité).

**Réservation** par mail au club au plus tard à J-2. L'ouverture d'un cours et d'une navigation libre à l'année reste soumise à un nombre minimum de participants (cf. Charte Club Locatif).

## Le Club Locatif – Adhésion et tarifs

	Prix 2016
Cotisation club individuelle adulte	80,00 €
Cotisation club individuelle tarif réduit (jeune, étudiant, conjoint)	40,00 €
Forfait club locatif standard	160,00 €
Forfait club locatif couple (requiert 1 cotisation adulte + 1 conjoint)	240,00 €
Forfait club locatif jeune / étudiant	90,00 €
Forfait club locatif CE (par 5), entreprises partenaires	90,00 €
Ticket à l'unité	5,00 €
Carnet 50 tickets	250,00 €
Carnet 100 tickets (-10%)	450,00 €
Carnet 200 tickets (-15%)	850,00 €

Les tickets sont non nominatifs et peuvent partagés au sein d'un forfait club locatif couple.

La souscription d'un forfait « club locatif » nécessite obligatoirement la prise d'un titre fédéral, conformément au règlement intérieur de la FFV. La licence « Passeport Voile » ne peut être souscrite que dans la cas où l'activité de l'adhérent est strictement limitée aux cours. Pour toutes les autres activités (navigation libre, participation aux entraînements, régates, raids, etc...), la licence « Club Voile » est obligatoirement requise.